



Modification #4

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS DEMANDÉES PAR DES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS ET DE PROLONGER LA DATE DE FERMETURE DES SOUMISSIONS.

Q3. À l'article 7.06 du bordereau, il est indiqué que les blocs de vissage ont 254 x 254 tandis qu'à la coupe A-A de la page 3 des plans indiqués 102 x 254. Quelles est la bonne dimension des bloc de vissage?

R3. Effectivement, l'article 7.06 au bordereau devrait afficher "Matériaux - Bois 254 x 254 mm, traité CE5A (bloc de vissage)"

Q4. Pour ce qui concerne le nettoyage de l'acier, pouvons avoir plus de détails sur le résultat désirer du ce nettoyage ou bien l'objectif de celui-ci ?

R4. Le degré minimal de préparation des surfaces doit correspondre au type de soin SSPC-SP 10 / NACE no 2 « Near-White Metal Blast Cleaning »

**LA DATE DE FERMETURE DES SOUMISSIONS EST PROLONGÉE AU JEUDI,
24 AOÛT 2017 – 14H (HAE).**

Fin de la section.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

Une copie signée de cet addenda doit accompagner chaque soumission. Si votre offre a déjà été soumise svp signer et faxer la modification ainsi que toute autre modification à l'appel d'offres à ce bureau avant la clôture de la soumission. Télécopieur : 418 649-6971.